

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Numéro 78 / avril 2019

Chers adhérents, chères adhérentes,

Notre assemblée générale a eu lieu le 30 mars dernier : vous en trouverez dans ce bulletin le compte-rendu, ainsi que le texte de la résolution que nous y avons adoptée à propos des futurs programmes de philosophie pour les classes de Terminale, tels qu'ils nous ont été présentés lors de l'audience du 20 mars (cf. bulletin n°77).

Vous trouverez également dans ce bulletin les contre-propositions que nous avons adressées au Groupe d'élaboration des projets de programmes (GEPP) de philosophie, pour faire suite à la demande du Conseil supérieur des programmes. Ces contre-propositions sont très éloignées de notre idéal d'un programme de problèmes, et s'inscrivent intentionnellement dans le cadre de travail du GEPP. Elles ne seront vraisemblablement pas ou très peu suivies d'effets, ce qui ne nous empêchera pas de poursuivre notre combat pour des programmes et des épreuves plus clairs et plus justes.

Dans cette perspective, il est capital de **renforcer notre représentativité** en renouvelant votre **adhésion à l'ACIREPh**, désormais possible en ligne, ou par le bulletin ci-joint.

Enfin, n'hésitez pas à solliciter le C.A. pour prendre part plus activement à nos échanges et travaux : toutes les nouvelles énergies sont les bienvenues pour faire vivre notre association ! Le C.A. se réunira les 25 mai et 13 juin prochains : chacun et chacune d'entre vous peut y participer librement.

Bien cordialement,
Frédéric Le Plaine, pour le C.A.

1/4

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ACIREPh

- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2019, je paye, au choix:
- 20 € (étudiant et/ou non-imposable)
 - 30 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 10 €)
 - 50 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 17 €)
 - 75 € (après réduction fiscale, ma cotisation revient à 26 €)

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents. La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200, 1-b).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal :..... Ville :

e-mail :.....

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph) à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris

PREMIÈRE PARTIE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2018

● Relations avec les institutions

L'ACIREPh a été reçue par le doyen de l'Inspection générale de philosophie, M. Frank Burbage, le 18 mai 2018. Cette rencontre fut l'occasion d'échanger à propos du suivi des nouveaux formats de sujet de baccalauréat en série Hôtellerie et restauration (STHR). Nous y exprimâmes nos inquiétudes quant aux obstacles d'ordre linguistique dans l'épreuve d'explication de texte (toutes séries confondues), et à la nécessité d'accompagner les textes de notes de vocabulaire. Les futurs programmes de philosophie, de la spécialité HLP, l'indispensable apprentissage de l'argumentation, la liste d'auteurs au programme et le devenir de la philosophie dans les séries technologiques furent également abordés.

Un compte-rendu de cette audience a été envoyé à nos adhérents et publié sur notre site : <http://acireph.org/spip.php?article168>

L'ACIREPh a été reçue par la DGESCO le 29 novembre 2018 à propos du programme de la spécialité HLP pour la classe de Première. Nous y avons notamment demandé la clarification du partage de l'horaire entre professeurs de lettres et professeurs de philosophie, et l'attribution de 5 heures annuelles pour la coordination entre les professeurs en charge de l'enseignement de cette spécialité. Un compte-rendu de cette rencontre a été envoyé à nos adhérents et publié sur notre site : <http://acireph.org/spip.php?article175>

L'ACIREPh a critiqué le fonctionnement du Conseil supérieur des programmes (CSP). Nous avons en particulier déploré le manque d'autonomie accordée aux Groupes d'élaboration des projets de programmes (GEPP), ceux-ci ayant été empêchés de rencontrer les associations de professeurs par la présidence du CSP, en contradiction avec la Charte réglementaire du CSP. Ainsi, durant près d'une année de travail de construction des futurs programmes de tronc commun de Terminale, le GEPP n'a jamais pu échanger directement avec aucune association de professeurs. L'ACIREPh a dénoncé cet état de fait dans un communiqué du 10 septembre 2018, et a [refusé de se rendre à la réunion organisé par le CSP le 5 octobre 2018](#) concernant le programme, déjà finalisé, de la

spécialité « Humanités, littérature et philosophie » pour la classe de Première.

Conviée à nouveau par le CSP, l'ACIREPh s'est rendue aux audiences concernant les projets de programmes de Terminale, en cours d'élaboration, pour la spécialité HLP (le 15 mars 2019), pour le tronc commun de philosophie (le 20 mars 2019) et pour l'Enseignement moral et civique (le 26 mars 2019). Le compte-rendu de l'audience concernant le futur programme de tronc commun est d'ores et déjà publié (<http://acireph.org/spip.php?article178>) et envoyé à nos adhérents.

A l'initiative du SNES, une lettre commune aux différentes associations professionnelles et syndicats a été adressée au Ministre le 16 janvier 2019, afin de lui rappeler l'impérieuse nécessité de rétablir les dédoublements en séries technologiques. L'ACIREPh s'est associée à cette démarche.

Par ailleurs, l'ACIREPh travaille au renouvellement des épreuves du baccalauréat, en particulier dans la voie technologique. Nous élaborons des propositions à envoyer à l'Inspection générale pour améliorer les nouveaux formats de sujets en STHR, dans la perspective de leur éventuelle extension à l'ensemble de la voie technologique.

● Assises nationales de l'enseignement de la philosophie

Sous l'impulsion de l'ACIREPh et du SNES, des Assises nationales de l'enseignement de la philosophie furent organisées le 15 juin 2018 dans un cadre réunissant à la fois des organisations syndicales (SNES-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SUD Education), des associations professionnelles (ACIREPh, APPEP) et des départements de philosophie de l'enseignement supérieur (dont Bordeaux, Nanterre, Nice, Montpellier).

Notre bilan de cet événement est mitigé : au regard de l'énergie investie en amont, la participation à ces Assises fut décevante quantitativement et qualitativement. Peu de choses furent dites sur l'avenir de l'enseignement de la philosophie et les nécessaires évolutions à y apporter. Cependant, il est à noter que l'exigence de démocratisation que l'ACIREPh porte depuis 20 ans rencontre à présent un large écho dans la profession.

- Communiqués officiels

- 29/03/2018 : Propositions au CSP pour les futurs programmes de tronc commun et pour la spécialité HLP : <http://acireph.org/spip.php?article165>

- 15/04/2018 : Communiqué sur l'accès à l'enseignement supérieur. Il est à noter que l'ACIREPh est la seule association de professeurs de philosophie à avoir pris position sur le dispositif « Parcoursup ».

<http://acireph.org/spip.php?article167>

- 10/09/2018 : Communiqué sur le manque d'autonomie des GEPP au sein du CSP.

<http://acireph.org/spip.php?article171>

- 30/10/2018 : Communiqué sur l'apprentissage du raisonnement dans le futur programme de philosophie de tronc commun des classes de Terminale. <http://acireph.org/spip.php?article172>

- 07/11/2018 : Communiqué sur le programme et les conditions d'enseignement de la spécialité HLP : <http://acireph.org/spip.php?article173>

- 14/11/2018 : Communiqué proposant la suppression de la liste d'auteurs dans le futur programme des classes de Terminale.

<http://acireph.org/spip.php?article174>

- Campagnes de communication

Les deux envois réalisés en mai et septembre 2018 ont été correctement reçus par tous les établissements publics et privés, et normalement transmis, dès lors, à tous les collègues de philosophie. Suite à ces campagnes, nous avons noté des retours sous forme d'adhésions et de participation aux dernières journées d'étude.

- Journées d'étude de novembre 2018

Nous avons expérimenté un partenariat syndical avec le SNES, afin que les participants puissent bénéficier d'une journée de congé pour formation. Nous avons conservé notre liberté quant à l'organisation et au programme de ces journées consacrées à la démocratie.

Le bilan est très positif, tant du point de vue de la qualité des interventions, du nombre de participants en hausse par rapport à l'année précédente, que du dosage entre conférences-débats et ateliers. Le lycée Lurçat nous a accueilli dans de très bonnes conditions. Il faut à nouveau remercier Guillaume Lequien et Sarah Margairaz pour la mise en ligne des vidéos de ces journées : <http://acireph.org/spip.php?article177>

- Site Internet, page facebook

Le site compte entre 3000 et 6000 visites par mois. Sa fréquentation est en hausse. Un système de paiement en ligne pour les cotisations a été installé par notre webmestre ; il est opérationnel depuis juin 2018. Le C.A. remercie chaleureusement François Meyer pour son suivi.

La page facebook est animée régulièrement, en lien avec le groupe « Enseigner la philosophie » qui reste l'espace d'échange, de mutualisation et de discussion entre professeurs de philosophie le plus important, avec plus de 2000 membres.

- Revue & bulletins

Nous avons offert à nos adhérents un numéro exceptionnel de *Côté Philo* dédié à l'anniversaire des 20 ans de l'association, en mars 2018.

Depuis la dernière AG, nous avons publié pour nos adhérents les bulletins numéros 73, 74, 75, 76 et 77.

- Commissions et fonctionnement du C.A.

Le C.A. s'est réuni le 16 juin 2018, le 8 septembre 2018, le 3 novembre 2018 et le 19 janvier 2019.

La commission « nouvelles épreuves » a été reprise en mains par Sarah Margairaz, et doit poursuivre le travail engagé sur les futures épreuves du baccalauréat technologique.

La commission « formation » s'est réunie le 1^{er} décembre 2018, le 26 janvier 2019, et le 23 février 2019. Pilotée par Rémy David, elle a repris ses activités concernant la formation continue des professeurs de philosophie, dans une double perspective de diagnostic et de propositions d'évolution. La commission a commencé à engager une réflexion sur le long terme concernant la formation, continue et initiale, comme levier de production d'une culture de métier. Elle contribue à ce titre à l'émergence d'un Ireph. La commission formation a ouvert plusieurs chantiers, à court et moyen termes :

- engager une recherche sur l'état des lieux de la formation continue en France, dans le cadre des formations académiques ;
- engager à long terme une recherche sur les imaginaires de la formations en philosophie, afin d'objectiver la pluralité et l'inventivité des pratiques et des expériences

formatives, à partir d'entretiens de professionnels.

Ces recherches devraient aboutir pour les JE de 2019. Le projet a été engagé de créer des Journées de travail consacrées à la formation, afin de partager et promouvoir cette culture de métier à travers une culture de la formation.

DISCUSSION : La grande mobilisation de l'Acireph sur ces questions institutionnelles est saluée, en plus des activités propres de l'association (journées d'étude, commissions). Le contexte de la réforme du lycée n'a pas empêché l'Acireph d'intervenir en affirmant son identité et ses exigences, son pluralisme et sa rigueur d'analyse, sans tomber dans certains excès de rejet en bloc.

Vote à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière présente un exercice pour l'année 2018 légèrement déficitaire de 366,89 €, imputable pour l'essentiel au numéro spécial de *Côté Philo*, ainsi qu'aux remboursements des frais de transport des membres du C.A.

L'augmentation du nombre d'adhérents est saluée.

Vote à l'unanimité.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus ou réélus à l'unanimité, pour une durée de deux ans, conformément à l'article 9 des statuts de l'association :

Fanny Bernard	Frédéric Le Plaine
Sébastien Charbonnier	Guillaume Lequien
Serge Cospérec	Francis Marchal
Antoine Dang Van	Sarah Margairaz
Rémi David	Janine Reichstadt
Stéphane Dunand	Michel Tozzi
Nicole Grataloup	Cécile Victorri

SECONDE PARTIE PROJETS ET PERSPECTIVES

- Résolution et contre-propositions sur les futurs programmes de tronc commun de Terminale générale et technologique

Après discussion et amendements, le texte de la résolution est adopté à l'unanimité. Les principes devant orienter nos contre-propositions sont également adoptés. Ces documents ont été adressés au GEPP le 11 avril 2019, et sont joints au présent bulletin.

- Journées d'étude de novembre 2019

Il est décidé de poursuivre la démarche d'un partenariat syndical afin de pouvoir bénéficier d'une journée de congé et d'élargir ainsi l'audience de nos journées d'étude. Cependant, afin de respecter l'exigence de pluralisme, nous ne solliciterons pas à nouveau le SNES pour les journées d'étude 2019. Des demandes seront adressées à Sud Éducation ainsi qu'à la CGT-Éduc'action.

Les dates des 8 et 9 novembre 2019 sont retenues.

La commission formation propose de centrer ces journées d'étude sur la question de la formation et des pratiques d'enseignement, afin d'offrir aux collègues une alternative aux journées de Langres, presque exclusivement érudites et reproduisant les traditions majoritaires des Plans Académiques de Formation en philosophie. Il s'agirait de lancer une dynamique autour de la formation, dans la perspective d'Assises nationales de la formation des professeurs de philosophie, au printemps 2021.

La discussion s'engage sur l'opportunité de consacrer les journées d'étude 2019 à la formation, enjeu transversal permanent, alors même que toute la profession s'intéresse aux programmes et aux épreuves, dans un contexte de réforme qui n'avait pas eu lieu depuis quinze ans.

La décision est reportée à une prochaine réunion du Conseil d'administration.

- Commission « nouvelles épreuves »

Ce chantier devient particulièrement urgent, puisque l'Inspection générale et la DGESCO envisagent des transformations pour l'épreuve du baccalauréat technologique, et peut-être également pour la voie générale.

L'ACIREPh devra leur adresser ses propositions en septembre 2019 : les délais sont donc serrés. Fanny Bernard et Guillaume Lequien rejoignent Sarah Margairaz pour faire avancer les travaux de la commission. Toutes les énergies sont bienvenues.